

ERDF devient



7 rue de Lunéville
57400 Sarrebourg



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
GRAND EST

17 Allée des Mésanges

54220 Malzéville

*Association agréée protection de
l'environnement AP du 10/01/2018*

DEMANDE DE DEROGATION

DOSSIER TECHNIQUE

Objet : Dépose d'un nid de Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*) construit sur un pylône électrique d'une ligne de 380V dans la commune de SARREBOURG (57 400) rue Auguste Renoir.

Préambule :

Historique : Un couple de Cigognes blanches occupe un nid sur un pylône d'une ligne électrique de 380 V alimentant un quartier de la commune. Le remplacement du réseau électrique vétuste nécessite le changement du pylône concerné par le nid .

Projet :

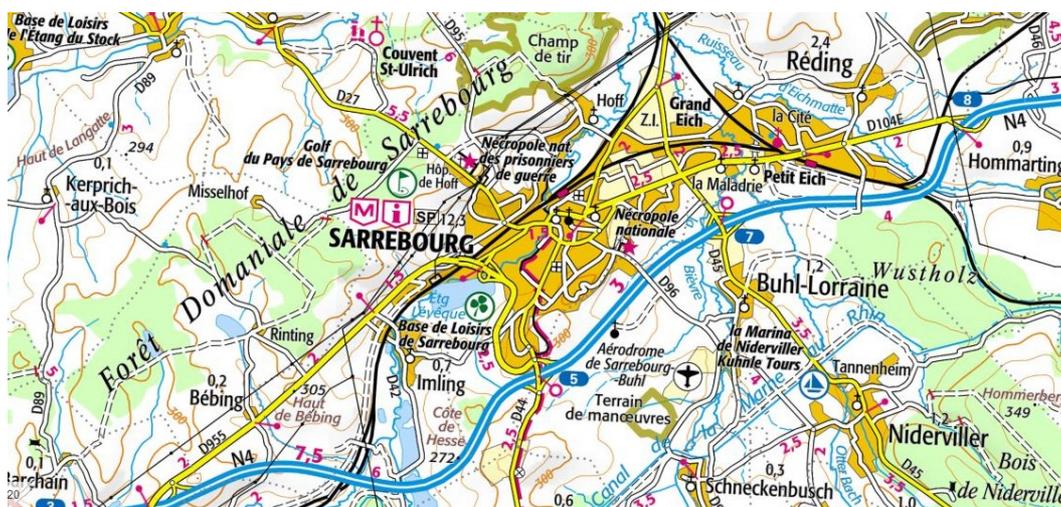
ENEDIS doit remplacer le réseau de câbles nus vétustes par un réseau de câbles isolés sécurisés. La charge de ces nouveaux câbles nécessite le remplacement d'un pylône, celui-ci recevant l'ensemble des réseaux (voir photo).

Intervenants :

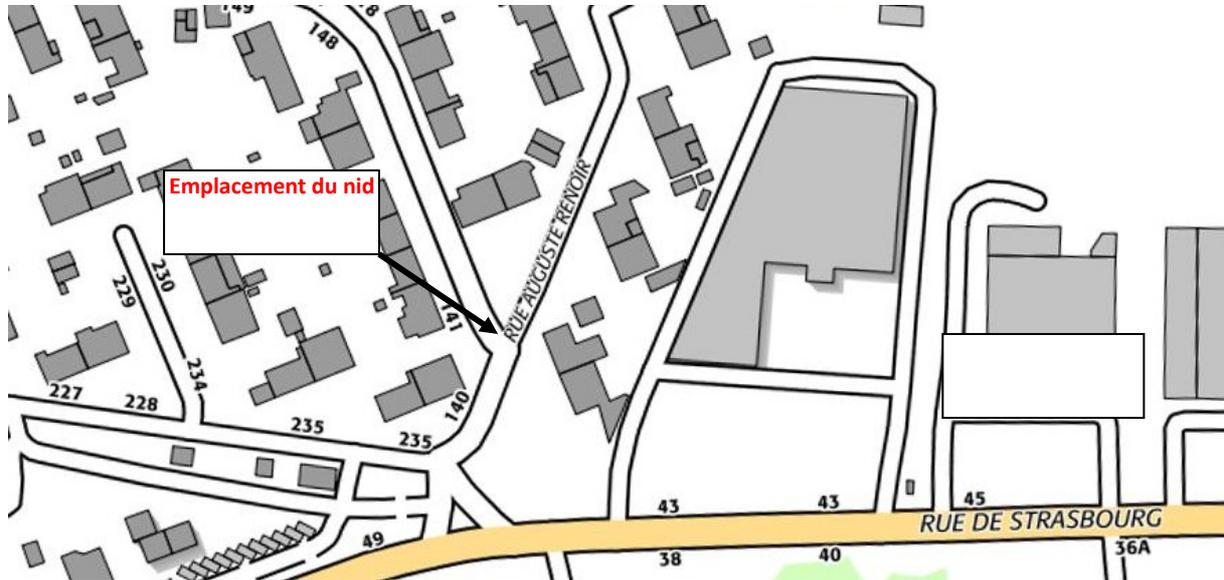
ENEDIS est le bénéficiaire de la dérogation, représenté par monsieur Joffrey Huss.

La LPO Grand Est représentée par monsieur Gérard Jouaville, interviendra comme expert mandaté par ENEDIS, pour assurer la bonne réalisation de la dérogation. Elle sera en charge de rédiger un rapport d'intervention, et de suivre la mesure compensatoire pendant un an, avec la remise d'un rapport à la DREAL.

Situation du nid :



Région Grand Est
Commune de Sarrebourg 57 400



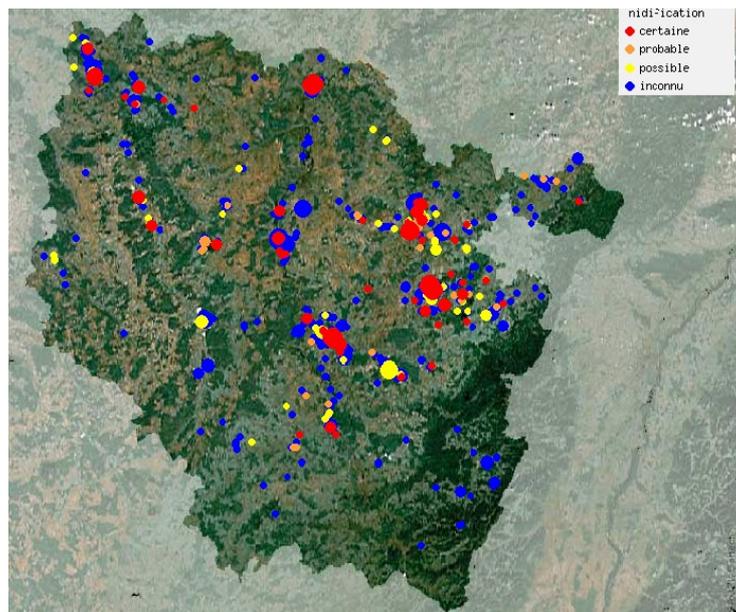
Configuration du nid



Contexte écologique :

Le département de la Moselle accueille de nombreux couples de Cigognes blanches, en particulier sur ce secteur. Le nombre de couples nicheurs est évalué dans le département à environ 350. Il concentre à lui seul 80 % de la population Lorraine.

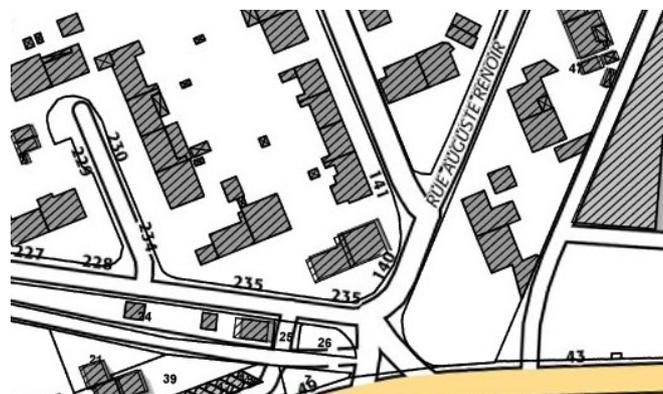
Carte de la nidification de la Cigogne blanche en Lorraine en 2017



La Cigogne blanche est présente depuis de nombreuses années sur la région de Sarrebourg.

Mesure compensatoire :

ENEDIS souhaite poser en mesure compensatoire une plateforme sur la parcelle communale N° 26 proche du nid.





Exemple de plateforme



Conclusion :

L'intervention est prévue en dehors de la période de reproduction, soit du 1^{er} septembre 2018 au plus tard au 31 décembre 2018. Il n'y aura donc aucun impact sur la population de Cigognes blanches. D'autre part afin d'éviter à l'avenir d'autres installations de Cigognes blanches sur ce pylône, des protections avifaunes seront posées par les techniciens.

Personne en charge du dossier

Mr Joffrey Huss
7 rue de Lunéville
57400 Sarrebourg

Annexe :

Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*)

Statut :

Directive oiseaux : I

Protection nationale : oui

Hivernant : oui

Nicheur : oui

Liste rouge UIC mondiale : Préoccupation mineure LC)

Liste rouge UIC européenne : Préoccupation mineure LC)

Liste rouge française : Préoccupation mineure LC)

Répartition géographique

La Cigogne blanche a longtemps niché quasi exclusivement dans l'Est de la France, notamment en Alsace et en Moselle. Depuis 1978, des colonies sont apparues et se sont développées principalement sur la façade atlantique, de la Normandie à la Gironde. En 2008, elles se reproduisaient dans 35 départements situés dans le Nord, la Normandie, les Pays de la Loire, le Poitou-Charentes, l'Aquitaine, l'Alsace, la Lorraine, le Rhône-Alpes, le Languedoc-Roussillon et la Provence. En 2008, l'augmentation des effectifs entamée depuis plusieurs années se poursuit, mais avec un certain ralentissement. Globalement, l'aire de répartition semble en expansion avec quelques couples pionniers qui ont tenté de s'installer sur de nouveaux sites. Les départements du Centre-Ouest abritent la moitié de la population.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Population française : année 2009 = 1527 couples

Année 2010 = 1618 couples

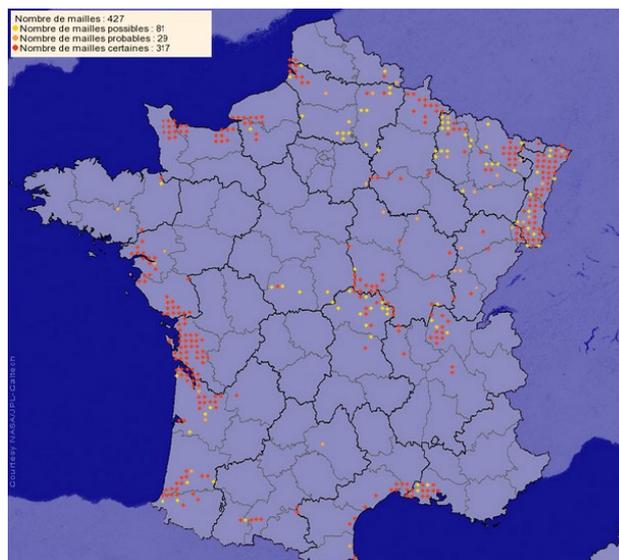
Tendance : +2%

Durant les années 1990, la Cigogne blanche était considérée comme vulnérable en Europe. Son statut s'est amélioré sensiblement depuis, l'espèce n'étant plus considérée comme menacée. En France, l'espèce classée nicheur

rare affiche un effectif et une distribution en augmentation de plus de 50% depuis les années 1970

MAYAU indiquait l'espèce nicheuse surtout en Alsace, en Moselle, plus rarement dans les Vosges et la Somme. La population alsacienne a subi un déclin rapide à partir de 1961 atteignant le minimum de 197. A cette période la France ne comptait plus qu'un total de 12 couples nicheurs. Depuis le début des années 1980, les marais de la Basse-Normandie et de la façade atlantique (de la Loire-Atlantique aux Pyrénées-Atlantiques) sont devenus des zones de nidification importantes pour l'espèce. La colonisation des ces régions illustre particulièrement bien la nouvelle dynamique de la Cigogne blanche en France. Ce changement de situation met en évidence un accroissement spectaculaire et continu des effectifs nicheurs, notamment au cours de la dernière décennie du XXe siècle. Cette augmentation significative des effectifs nicheurs se caractérise par l'évolution simultanée de la « population originelle alsacienne » et d'une « population colonisatrice » située pour l'essentielle sur la façade atlantique et affichant une dynamique remarquable en raison d'un succès reproducteur conséquent.

Carte de la nidification de la Cigogne blanche en France (Atlas 2009 – 2012)



Personne en charge du dossier

Mr Joffrey Huss

7 rue de Lunéville

57400 Sarrebourg